

Hugolin, o.f.m.] | Imprimerie des Sourds-Muets |
Montréal, | 1909 | . 142 pp. in-8.

Tirage de 5000 exemplaires. Il a été tiré sur papier de luxe 18 exemplaires, numérotés et parafés par le secrétaire du Congrès.

Promoteurs du Congrès :

M. l'abbé J.-P. Desrosiers, curé de Saint-Pierre-aux-Liens; le R. P. Ladislav, o.f.m.

Bureau :

Président : M. le chanoine J.-T. Savaria, curé de Lachine; *1er vice-prés.* : M. Joseph Royal; *2e vice-prés.* : M. le juge L.-W. Sicotte; *secrétaire :* R. P. Hugolin, o.f.m.

Sociétés de tempérance représentées au Congrès :

Société de tempérance de Saint-Pierre-aux-Liens.

"	"	Lachine.
"	"	Ville Saint-Paul.
"	"	Verdun.
"	"	Ville Emard.
"	"	Sainte-Anne-de-Bellevue.
"	"	Notre-Dame-de-Grâces.
"	"	la Côte-des-Neiges.
"	"	Saint-Laurent.
"	"	Saint-Irénée.
"	"	Sainte-Cunégonde.
"	"	Saint-Joseph.
"	"	Sainte-Hélène.

Ligue antialcoolique de Montréal.

Catholic Total Abstinence Union.

Ce congrès fut le point de départ d'une vigoureuse campagne de tempérance à Montréal. Plaintes contre 550 épiciers et buvetiers, réorganisation de la Ligue antialcoolique de Montréal, poussée formidable des citoyens vers l'adoption du règlement Carter par le Conseil municipal, manifestation tangible de la puissance de l'opinion antialcoolique à Montréal — au point que les buvetiers sentirent la nécessité d'avoir un journal à eux —, etc., autant de conséquences du congrès de Ville Saint-Pierre, sans compter la répercussion qu'il a eu par tout le pays.

De | l'Enseignement | antialcoolique | à
l'Ecole | Par le R. P. Hugolin, o.f.m. | Montréal
[Imp. des Sourds-Muets] | S.d. [1909] 48 pp.
in-8. Tirage de 600 exemplaires.

Le Congrès de tempérance tenu à Ville Saint-Pierre en octobre 1909 avait émis le vœu suivant : "Que